# Échelles descriptives

## Pourquoi remplir cet élément de documentation?

Puisque l’évaluation des compétences en partie sur une évaluation qualitative, il importe de bien préciser les seuils d’atteinte en composant des échelles (à *n* niveaux) où chaque niveau (seuil) est décrit de façon à ce que le résultat de l’évaluation d’un grand nombre d’évaluateur puissent, en toute cohérence, fournir des résultats semblables.

Selon votre approche du sujet, vous opterez pour une échelle à 2, 3, 4 niveaux et même plus selon les cas.

Établissez d’abord le nombre de niveaux requis[[1]](#footnote-1). Ensuite, supprimez de ce document les tableaux superflus. Enfin, pour chaque compétence et pour chaque élément de compétence, décrivez avec le plus de précision possible, la condition qui permet d’octroyer ce niveau à l’étudiant. Attention, une échelle descriptive trop détaillée devient complexe à appliquer, surtout si la performance de l’étudiant est évaluée en temps réel.

## Compétence n

### Élément de compétence n.m

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Critère | Ne répond pas aux attentes | Répond partiellement aux attentes | Répond aux attentes | Dépasse les attentes |
| … |  |  |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Critère | Ne répond pas aux attentes | Répond partiellement aux attentes | Répond aux attentes |
| … |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Critère | Ne répond pas aux attentes | Répond aux attentes |
| … |  |  |

1. Par exemple, pour un programme sur 5 ans, vous pouvez établir une échelle pour la fin de la 2e année, une deuxième pour la fin de la 4e année et une dernière pour la fin de la 5e année. [↑](#footnote-ref-1)